

FORMATIONS SENSIBILISATIONS

*Par une approche pratique
issue de notre expérience*

Année 2026

La formation est un outil stratégique pour nous aider à développer les compétences nécessaires à la pérennité et l'efficacité de nos établissements. C'est également un outil sur lequel s'appuyer dans le cadre d'une démarche qualité en cohérence avec la base du référentiel National Qualité, et la certification « Qualiopi » obtenue par EOLLIS le 6 août 2024.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

La **satisfaction globale** des formations suivies en 2025 est de 93% (ce qui correspond à une note de 18.5/20)
Le **taux de réussite global** des formations suivies en 2025 est de 92 % (ce qui correspond à une note de 18.3/20)

*Ensemble Organisons du Lien
pour Lutter contre l'isolement et promouvoir la Santé*
Numéro d'agrément formation 31590770259 - N° SIRET : 399 369 875 000 22

Une programmation sur mesure à adapter à vos attentes et à vos besoins

Méthodes pédagogiques

Au cours de nos formations, sont privilégiés les échanges d'expériences et de pratiques. L'approche que nous proposons permet la confrontation des savoirs entre participants venant d'horizons différents, l'appropriation de méthodologies et d'outils, le développement de l'autonomie pour faire face à des situations nouvelles et de plus en plus complexes.

L'animation favorise la convivialité et l'interactivité à travers des apports à la fois théoriques, pratiques, des réflexions en sous-groupe et/ou des mises en situation.

Le groupe est amené à construire une réflexion et à acquérir une logique de questionnement.

Modalités pratiques

Les modules peuvent s'articuler pour constituer un programme à la mesure de vos besoins et être programmés en tenant compte de vos disponibilités (éventuellement en soirée).

Pour les formations en intra, la planification est effectuée après échange sur les disponibilités respectives des intervenants et des groupes à former.

La programmation indiquée est susceptible d'ajustements ou d'annulation si le nombre d'inscriptions est inférieur à 8.

Personnes en situation de handicap

Les stagiaires en situation de handicap sont invités à préciser leur besoin via le bulletin d'inscription et/ou à nous contacter en amont de la formation afin d'échanger sur les éventuelles adaptations nécessaires. Notre référente Handicap pour l'organisme de formation d'EOLLIS : Aline HAEMERS ahaemers@eollis.net

Modalités d'évaluation des acquis

Evaluation en amont avec test de connaissances et évaluation en fin de formation pour mesure des acquis.

Tarifications et conditions

1500 € par jour pour un groupe composé de 8 à 12 personnes au plus et inscrites sur le même module et de la même structure

ou 190€/personne inscrite sur le module mais provenant de différentes structures

EOLLIS, sur la base du Référentiel National Qualité, a obtenu la **certification « QUALIOPi »** le 6 août 2024.

Couverture d'intervention : possibilité d'intervenir dans vos locaux et sur site à EOLLIS. Notre programme s'adresse prioritairement aux acteurs mobilisés sur ce territoire.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.



1. La maladie d'Alzheimer et les syndromes apparentés : du diagnostic à l'accompagnement de la personne et de son entourage

TROUBLES COGNITIFS / TROUBLES DU COMPORTEMENT / ACCOMPAGNEMENT

Objectifs :

- Pouvoir repérer et comprendre la maladie pour alerter
- Connaître l'évolution de la maladie et les principaux symptômes
- Pouvoir apporter une prise en charge de qualité
- Comprendre la place de l'aidant

Contenu :

- La maladie d'Alzheimer un problème de santé publique
- Les principaux symptômes et l'évolution de la maladie
- L'accompagnement aux différentes étapes de la maladie
- Les principales aides et prises en charge adaptées.
- Comprendre la place des aidants et leurs rôles dans l'appui

Durée : 2 demi-journées de 3,5 heures

Publics concernés et prérequis : Tout type de professionnels intervenants au domicile et/ou auprès de publics adultes âgés (SAAD, SSIAD, SPASAD ...) et professionnels des dispositifs d'information et d'orientation à la population (CCAS ...)

Ne nécessite pas de prérequis

2. L'accompagnement bien traitant : savoir-faire, savoir être au quotidien

REFUS D'AIDE / ETHIQUE / BIENTRAITANCE

Objectifs :

- Permettre aux professionnels de s'approprier une démarche globale de bientraitance en analysant la situation, ses pratiques et sa posture
- S'approprier une démarche globale dans la prise en charge du patient et/ou de son entourage en refus d'aide et de soins
- Etre en capacité de composer avec respect des droits et libertés du patient

Contenu :

- Les situations de refus et l'analyse de la situation
- La stratégie de réponses : posture, concertation pluridisciplinarité, etc...
- Approche juridique et éthique de la bientraitance
- Question de neutralité et de jugement
- Rôle des professionnels dans le repérage de situations de maltraitance
- Bientraitance – Maltraitance : où sont les limites ?
- Réflexion autour des situations de refus

Durée : 2 demi-journées de 3,5 heures

Publics concernés et prérequis : Tout type de professionnels intervenants au domicile et/ou auprès de publics adultes âgés (SAAD, SSIAD, SPASAD ...) et professionnels des dispositifs d'information et d'orientation à la population (CCAS ...)

Ne nécessite pas de prérequis

3. Communication adaptée face au vieillissement pathologique

COMMUNICATION / ETHIQUE / BIENTRAITANCE

Objectifs :

- Comprendre et décrypter les réactions des personnes âgées (vieillesse pathologique) pour permettre aux professionnels d'adapter leurs stratégies de communication en fonction de leur pathologie.
- Savoir favoriser la relation communicante entre aidants et aidés

Contenu :

- La communication verbale, non verbale
- Repérer les marqueurs de l'assentiment
- Les techniques de communication et les postures adaptées

Durée : 2 demi-journées de 3,5 heures

Publics concernés et prérequis : Tout type de professionnels intervenants au domicile et/ou auprès de publics adultes âgés (SAAD, SSIAD, SPASAD ...) et professionnels des dispositifs d'information et d'orientation à la population (CCAS ...)

Ne nécessite pas de prérequis

4. La protection des majeurs : faire face aux vulnérabilités de manière adaptée

VULNERABILITE / BIENTRAITANCE / SIGNALEMENT

Objectifs :

- Comprendre la vulnérabilité et les dangers encourus
- Savoir repérer les situations justifiant d'une mesure de protection et interpeller le bon acteur
- Connaître les différents modes de protection et les modalités de mise en place et de suivi
- Le rôle des tuteurs et curateurs (familiaux ou associatifs)

Contenu :

- La notion de vulnérabilité ou de fragilité
- La notion de maltraitance
- Le cadre juridique de la protection des majeurs
- La mesure de protection, la repérer, la solliciter
- La place des tuteurs et curateurs (familiaux ou associatifs)
- Présentation et échanges autour de protocole à activer pour faire face à une situation de maltraitance

Durée : 2 demi-journées de 3,5 heures

Publics concernés et prérequis : Pour des élus et le personnel de CCAS, responsable de SSIAD, Responsable de secteur de SAAD..

Ne nécessite pas de prérequis

5. Isolement et solitude chez la personne âgée : savoir repérer, créer du lien et orienter

REPERAGE / ISOLEMENT / CRÉER DU LIEN

Objectifs :

- Connaître les notions d'isolement, solitude et âgisme
- Savoir repérer les signes d'isolement
- Agir et adapter ses interventions à la situation de la personne âgée
- Savoir mobiliser les ressources locales : chercher et solliciter les partenaires, associations et actions favorisant le lien social et la prévention de l'isolement

Contenu :

- Définitions de l'isolement et de la solitude
- Notion d'âgisme
- Facteurs favorisant l'isolement social
- Signes d'alerte permettant de repérer une personne âgée souffrant d'isolement social
- Postures pour favoriser le lien social
- Structures relais pour favoriser le lien social

Durée : 2 demi-journées de 3,5 heures

Publics concernés et prérequis : Tout type de professionnels intervenants au domicile auprès de publics adultes (SAAD, SSIAD, SPASAD ...) et professionnels des dispositifs d'information et d'orientation à la population (CCAS ...)
Ne nécessite pas de prérequis

6. Sensibilisation aux risques de chute : adaptation de base du logement et veille sur la nutrition adaptée

PERTE D'AUTONOMIE / PREVENTION / CHUTES / NUTRITION

Objectifs :

- Comprendre le rôle déclencheur de la chute dans la spirale de la perte d'autonomie
- Analyser les facteurs favorisant internes et externes et savoir les repérer dans le logement et autour de la nutrition adaptée
- Proposer des adaptations dans le respect du choix de la personne et en collaboration avec les aidants
- Connaître les services et relais pour l'adaptation du logement

Contenu :

- L'épidémiologie et le retentissement de la chute, les principales causes de chute à domicile et en extérieur
- Le repérage des personnes à risque de chute et les outils de repérage
- Les stratégies de réduction des risques à petits moyens
- Identifier les activités adaptées et services disponibles et savoir les mobiliser

Durée : 2 demi-journées de 3,5 heures

Publics concernés et prérequis : Tout type de professionnels intervenants au domicile auprès de publics adultes âgés (SAAD, SSIAD, SPASAD ...) et professionnels des dispositifs d'information et d'orientation à la population (CCAS ...)
Ne nécessite pas de prérequis

7. Appui et accompagnement de l'aidant familial

AIDE AUX AIDANTS

Objectifs :

- Savoir identifier les signes d'épuisement de l'aidant familial
- Etre en capacité d'informer sur les solutions de répit et/ou d'orienter vers les services adaptés

Contenu :

- Aidants familiaux : reconnaître leurs forces et leurs faiblesses
- Les symptômes de l'épuisement
- Les dispositifs existants pour les aidants familiaux
- Contacts utiles

Durée : 2 demi-journées de 3,5 heures

Publics concernés et prérequis : Tout type de professionnels intervenants au domicile auprès de publics adultes âgés (SAAD, SSIAD, SPASAD ...) et professionnels des dispositifs d'information et d'orientation à la population (CCAS ...)

Ne nécessite pas de prérequis

8. Aidant professionnel auprès des séniors: posture, communication et limites

POSTURE ET LIMITES DU PROFESSIONNEL A DOMICILE

Objectifs :

- Comprendre leur rôle d'aidant auprès des personnes âgées
- Connaître l'écosystème d'acteurs qui interviennent autour du séniors et identifier les limites de leur intervention par rapport aux autres professionnels, notamment du médico-social.
- Adopter la bonne posture professionnelle, tant dans la relation que dans l'intervention à domicile. Savoir rester dans son rôle d'aidant.
- Avoir une communication adaptée pour rester professionnel.

Contenu :

- La communication verbale, non verbale
- Les techniques de communication et les postures adaptées dans la relation d'aidant
- Savoir poser les limites de l'intervention de l'aidant, et identifier les relais possibles
- Repérer les marqueurs de l'assentiment
- Postures pour favoriser le lien social
- Question de neutralité et de jugement

Durée : 2 demi-journées de 3,5 heures

Publics concernés et prérequis : Tout type de professionnels intervenants au domicile auprès de publics adultes âgés (SAAD, SSIAD, SPASAD ...) et professionnels des dispositifs d'information et d'orientation à la population (CCAS ...)

Ne nécessite pas de prérequis

9. Accompagnement du très grand âge, les dernières périodes de vie

FIN DE VIE A DOMICILE

Objectifs :

- S'approprier une démarche globale dans la prise en charge du très grand âge et de son entourage
- Proposer un accompagnement réfléchi, adapté, dans un objectif de respect des droits et libertés du patient, de son écoute et de ses besoins

Contenu :

- La souffrance psychologique des personnes
- L'accompagnement de l'entourage
- Posture et écoute à adapter
- Les directives anticipées, la personne de confiance
- Identifier les difficultés ressenties par le professionnel et savoir en échanger en équipe

Durée : 2 demi-journées de 3,5 heures

Publics concernés et prérequis : Tout type de professionnels intervenants au domicile auprès de publics adultes âgés (SAAD, SSIAD, SPASAD ...)
Ne nécessite pas de prérequis

10. Les acteurs du maintien au domicile : recours et coordination

COORDINATION / AIDES ET DES SOINS AU DOMICILE

Objectifs :

- Identifier les différents acteurs impliqués dans l'aide et le soin à domicile
- Cerner les missions et limites de chacun
- Identifier les plus-values du travail en pluridisciplinarité et en co-responsabilité et les outils pour leur mise en œuvre.

Contenu :

- Carte mentale de l'organisation des acteurs du soins, services et services de coordination d'appui (CPTS, CLIC, DAC)
- Tableau des missions, limites de chacun
- Les commissions pluridisciplinaires, de concertation, de situations complexes
- Qui fait quoi ?
- Savoir communiquer pour un suivi efficace des préconisations

Durée : 2 demi-journées de 3,5 heures

Publics concernés et prérequis : Responsables de services intervenants au domicile auprès de publics adultes âgés (SAAD, SSIAD, SPASAD ...) et professionnels des dispositifs d'information et d'orientation à la population (CCAS ...)
Ne nécessite pas de prérequis

CONDITIONS GENERALES

Inscriptions / Programmation

Pour la formation INTRA, contacter EOLLIS, L.Becquart au 03.20.90.01.01 – mail : lbecquart@eollis.net pour convenir de la programmation.

Pour les inscriptions individuelles :

Transmettre le bulletin d'inscription rempli et signé par l'employeur à S.Bodart au 03.20.90.01.01 – mail : sbodart@eollis.net

Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée et ne sont acceptées que dans la limite des places disponibles.

Informations pratiques

•Horaires : 9h00-12h30 / 13h30-17h00

•Une convention vous sera envoyée par mail une fois réception de votre demande d'inscription.

•Une convocation vous sera envoyée par mail 15 jours avant le démarrage de la formation

Annulation – Désistements du fait EOLLIS

Si le nombre d'inscriptions est insuffisant, EOLLIS se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation jusqu'à une semaine précédant sa date d'ouverture. EOLLIS informe l'employeur/le participant à l'adresse mail mentionnée au moment de votre demande d'inscription. Dans l'hypothèse d'un règlement anticipé, soit le chèque est retourné, soit le règlement est remboursé. Aucune indemnité compensatrice ne sera versée au participant.

Désistement du stagiaire

Entre 15 et 7 jours précédant le début de l'action, toute annulation est à confirmer par courrier (postal ou électronique) à EOLLIS, sans aucune conséquence pour les parties.

Dans la dernière semaine précédant le début de l'action, toute annulation est à confirmer par courrier (postal ou électronique) à EOLLIS. Dans ce cas, EOLLIS se réserve le droit de retenir des frais correspondants aux dépenses qui ont été engagées en vue de la réalisation de ladite action, et au maximum à hauteur de 50% du coût total de la formation.

En cas de désistement le jour même de l'action, EOLLIS prévient l'employeur de l'absence de son salarié, et retiendra la totalité du coût de la formation.

Le stagiaire peut être remplacé par un collaborateur de son établissement sans frais (sous réserve d'accord de sa direction et de l'OPCO) : le nom et les coordonnées de ce nouveau participant doivent être confirmés par écrit à EOLLIS.

Absence pour maladie

En cas de maladie, d'accident du travail ou événements familiaux imprévus, aucun frais ne sera retenu sous réserve de l'envoi de la copie du justificatif. Si le stagiaire indisponible est remplacé par un autre salarié, EOLLIS ne facturera pas de frais. Il convient dans ce cas qu'EOLLIS en soit avisée le plus rapidement possible.

Tarifs

1500 € par jour pour un groupe composé de 8 à 12 personnes au plus et inscrites sur le même module et de la même structure ou 190€/personne inscrite sur le module mais provenant de différentes structures

Paiement

Le règlement des frais de participation sera effectué à la fin de la formation suite à l'émission d'une facture par EOLLIS pour la prise en charge OPCO. Les prix indiqués sont exonérés de TVA au titre de l'article 261.7-a°b du CGI et s'entendent pour l'année civile 2025.

Obligations

Pour chaque inscription à une action de formation organisée par EOLLIS, l'association, l'établissement ou le service reçoit :

•Avant le début du stage : une convention de formation, les modalités pratiques de la formation, une convocation individuelle (à transmettre impérativement au stagiaire avant la formation)

•A l'issue de la formation : une facture, une attestation de présence, une attestation de fin de formation sous pli individuel confidentiel à remettre au stagiaire

L'association, l'établissement ou le service s'engage à retourner deux exemplaires originaux de la convention, signés et revêtus du cachet de l'association, de l'établissement ou du service.

Les conventions seront établies par EOLLIS, organisme qui a obtenu une certification QUALIOPi attendue pour une prise en charge OPCO.

La loi « informatique et les libertés »

Les informations à caractère personnel recueillies par EOLLIS font l'objet d'un traitement informatisé destiné à assurer l'ensemble de la gestion des sessions de formation. EOLLIS demeure le seul destinataire de ces données. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 06 janvier 1978, chaque stagiaire bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne et qu'il peut exercer en s'adressant à EOLLIS - 7 rue Jean Baptiste LEBAS – 59133 PHALEMPIN. Chaque stagiaire peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données qui le concerne.

L'association EOLLIS, sur la base du Référentiel National Qualité, a obtenu la certification « QUALIOPi » le 6 août 2024, pour ses actions de formation.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Pour tous renseignements

Tel : 03 20 90 01 01 - lbecquart@eollis.net

Ensemble Organisons du Lien pour Lutter contre l'Isolement et promouvoir la Santé
7 rue Jean Baptiste Lebas – 59133 PHALEMPIN